

FICHE D'INFORMATION AUX FOURNISSEURS

Cette fiche s'adresse aux fournisseurs de
trousses de premiers soins destinée aux
milieux de travail

Date : 2 octobre 2026

Changements réglementaires - Normes minimales des premiers secours et premiers soins

À la suite de visites récentes dans plusieurs milieux de travail, nous avons constaté que certaines trousse de premiers soins fournies aux employeurs ne sont pas conformes aux exigences réglementaires en vigueur depuis le 12 février 2026.

Nous vous demandons **de porter une attention particulière à la conformité des trousse vendues, remplacées ou réapprovisionnées**, afin d'assurer qu'elles respectent entièrement le cadre réglementaire actuel.

Rappel réglementaire

Le [Règlement sur les normes minimales des premiers secours et premiers soins](#) a été modifié et est maintenant **harmonisé avec la norme canadienne CSA**, soit :

- CSA Z1220 (2024) - Trousse de premiers soins (édition 2024)

Depuis le 12 février 2026, toute trousse fournie comme “conforme” doit répondre à la norme CSA Z1220:24 (2024).

Non-conformités observées sur le terrain

Lors de nos visites de milieux de travail, les situations suivantes ont été observées :

- **Absence de garrot artériel** dans des trousse de type 2 (de base) ;
- **Présence de garrots non conformes**, principalement des **garrots souples utilisés pour les prises de sang** ;
- **Présence de dispositif de barrière pour la réanimation cardiorespiratoire (RCR) non conformes** ;
- Trousse identifiées ou vendues comme étant « conformes » sans mise à jour selon la norme CSA Z1220 (2024).

Ces non-conformités compromettent la capacité d'intervention lors de situations pouvant mettre la vie d'une personne en danger.

Mise en garde importante - Garrots artériels

Exigence réglementaire

Toutes les trousses de type 2 - Base et de type 3 - Intermédiaire, peu importe leur taille, doivent contenir un **garrot artériel conforme**.

Exemples de garrots CONFORMES

Les types de garrots suivants sont acceptés lorsqu'ils sont conçus pour le contrôle d'une hémorragie traumatique :

- Garrot d'urgence ;
- Garrot à tourniquet ;
- Garrot à cliquet.

Caractéristiques attendues :

- Capacité d'exercer une compression suffisante pour arrêter un saignement important ;
- Dispositif conçu pour les premiers soins en situation d'urgence ;
- Système de verrouillage fiable permettant de maintenir la pression.



Exemples de garrots NON CONFORMES

Les **garrots souples utilisés pour les prises de sang** ou procédures cliniques légères **ne sont pas conformes**.

Pourquoi ces garrots sont-ils refusés ?

- Pression insuffisante pour contrôler une hémorragie majeure ;
- Conçus pour un usage médical mineur, non pour des blessures traumatiques ;
- Non reconnus par la norme CSA Z1220 comme dispositif de contrôle des hémorragies.



Mise en garde importante - Dispositif de barrière pour la réanimation cardiorespiratoire (RCR)

Exigence réglementaire

Toutes les trousse de type 2 - Base et de type 3 - Intermédiaire, peu importe leur taille, doivent avoir un dispositif de barrière pour RCR muni d'un clapet unidirectionnel fonctionnel.

Ce dispositif vise à :

- Réduire les risques de contamination croisée ;
- Protéger la personne qui prodigue les premiers soins ;
- Assurer une ventilation efficace et sécuritaire lors des manœuvres de RCR.

Exemples de dispositifs CONFORMES

Types acceptés

- Masque de RCR rigide ou semi-rigide avec clapet unidirectionnel intégré ;
- Masque de poche (pocket mask) avec valve antiretour.

Caractéristiques attendues

- Présence d'un clapet unidirectionnel efficace empêchant le retour de l'air expiré ;
- Matériel conçu spécifiquement pour les situations d'urgence ;
- Étanchéité adéquate permettant une ventilation efficace ;
- Dispositif reconnu et destiné aux premiers secours.



Exemples de dispositifs NON CONFORMES

Dispositifs refusés

- Écrans faciaux sans clapet unidirectionnel ;
- Écrans faciaux légers ou pellicules plastiques sans système antiretour.

Pourquoi ces dispositifs sont refusés

- Absence de protection adéquate ;
- Risque de retour de l'air expiré vers la personne aidante ;
- Non-reconnaissance par la norme CSA Z1220 (2024) comme dispositif sécuritaire de RCR.



Attentes claires

Nous demandons de :

- Vérifier et réviser sans délai la composition des troussees offertes ;
- S'assurer que tout garrot et dispositif pour RCR inclus est conforme à la norme CSA Z1220 (2024) ;
- Mettre à jour les fiches techniques, catalogues et descriptions de produits.

Importance de la conformité

Les troussees de premiers soins font partie intégrante des mesures de prévention et d'intervention d'urgence en milieu de travail. Une trousse non conforme peut :

- Retarder une intervention critique ;
- Aggraver les conséquences d'une blessure grave ;
- Exposer les employeurs à des enjeux de non-conformité réglementaire.

La conformité des troussees de premiers soins repose sur une collaboration étroite entre les fournisseurs, les distributeurs, les employeurs et les équipes de santé au travail.

Lorsque des questions ou des besoins d'accompagnement sont soulevés par les établissements, ceux-ci peuvent être référés aux services de l'équipe de santé au travail, qui peut les soutenir dans l'application des exigences en vigueur, notamment en ce qui concerne l'organisation des premiers secours et des premiers soins.

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou pour de l'accompagnement, contacter l'équipe de santé au travail de votre secteur.

sat.dspu.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Les services sont offerts sans frais supplémentaires.

- Lévis : 418-839-2070
- Montmagny : 418-234-1211
- Saint-Georges : 418-228-6272
- Thetford : 418-755-0226

